

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 25 (2018)
Heft: 3: Macht und Repräsentativität von Schweizer Parlamenten nach 1848
= Pouvoir et représentativité des parlements en Suisse après 1848

Artikel: De la représentation-mandat à la représentation-figuration? : Les processus de sélection et de promotion des candidat-e-s au Conseil national des années 1940 aux années 1980
Autor: Kergomard, Zoé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la représentation-mandat à la représentation-figuration?

Les processus de sélection et de promotion des candidat·e·s au Conseil national des années 1940 aux années 1980

Zoé Kergomard

«Effectivement le renouvellement du Parlement ne se fait que par la mort. Nous avons un Parlement de vieux et c'est pour cette raison qu'il y a un si grand décalage entre lui et l'opinion publique.»¹

Le renouvellement récent de la recherche sur les élites politiques suisses permet d'historiciser ce constat particulièrement désabusé du conseiller national socialiste vaudois Gilbert Baechtold à l'occasion des élections fédérales de 1971: c'est précisément à partir des années 1970 que s'opéra une relative démocratisation de la représentation parlementaire suisse, avec l'entrée en politique des premières élues ainsi qu'un rajeunissement général des mandataires.² Etant donné que le taux de réélection des parlementaires suisses dépasse allègrement les 80% tout au long du 20^e siècle,³ on peut penser que ce renouvellement s'opéra en partie par la volonté des partis eux-mêmes de lancer des listes féminisées et rajeunies. Le processus de constitution des listes pour les élections parlementaires a cependant été encore peu exploré.⁴ En permettant l'émergence de critères de représentation, il donne pourtant une première assise à la légitimation de la future représentation parlementaire. Cette contribution propose donc d'étudier la sélection et la promotion des candidat·e·s au Conseil national des années 1940 aux années 1980 – période souvent résumée à la grande stabilité des rapports de force partisans, mais qui révèle de profondes transformations de la vie politique suisse. Pour appréhender les changements advenus au cours de cette période, les campagnes électorales fédérales de 1947, 1959, 1971 et 1983 serviront ici de cas d'étude, en partant des processus à l'œuvre dans les quatre partis gouvernementaux: Parti des paysans, artisans et indépendants/Union démocratique du centre (PAI/UDC); Parti démocrate-chrétien (PDC); Parti radical-démocratique (PRD); Parti socialiste (PS).⁵ Pour tenir compte de la diversité géographique, culturelle, socioéconomique, et confessionnelle du pays ainsi que des effets différenciés du scrutin proportionnel selon la taille de la circonscription, on s'intéressera plus particulièrement à trois cantons: Vaud, Tessin et Zurich. En s'appuyant sur les procès-verbaux partisans, la presse et les brochures ou tracts électoraux, il s'agira d'examiner ensemble la sélection et la promotion des candidat·e·s au cours des campagnes électorales. Cette double

focale remplit deux objectifs. Premièrement, elle permet de retracer le «tamis»⁶ sélectif du processus électoral: depuis le «bricolage»⁷ des listes à l’interne des partis jusqu’à l’élection des parlementaires par les citoyen·ne·s. Ce processus fait rentrer en jeu des logiques internes aux partis, et en particulier une concurrence plus ou moins forte entre politicien·ne·s, marquée par l’inégalité des ressources (capital politique, économique ou culturel), mais également les relations des partis avec les différents acteurs non partisans pouvant soutenir les candidat·e·s.⁸ Deuxièmement, il s’agit de dépasser une approche statique de la représentation, limitée aux profils des élue·e·s, pour l’appréhender, au travers des campagnes électorales, comme un processus communicationnel, qui amène partis, candidats ou acteurs non partisans à revendiquer une légitimité à représenter l’électorat et/ou des groupes sociaux spécifiques.⁹ L’analyse de la sélection et de la promotion des candidat·e·s peut ainsi révéler, au-delà des luttes de pouvoir, les critères et les idéaux de la représentation mis en avant par les acteurs. Pour historiciser la manière dont les partis légitiment ainsi leur offre représentative, on s’appuiera sur la distinction classique entre deux idéaux-types de la représentation: le *mandat*, qui centre le lien représentatif sur les capacités du représentant à agir pour le représenté, et la *figuration*, qui met davantage l’accent sur les similarités entre représentant et représenté, dans un idéal de représentation-miroir de groupes sociaux (représentation descriptive) et de leurs intérêts (représentation substantive).¹⁰

«Männer eures Vertrauens»: la représentation-mandat des années 1940–1950

Les processus de sélection et de promotion des candidats dans les années 1940–1950 sont fortement marqués par l’affirmation d’un lien de confiance entre un parti, ses candidats et «ses» électeurs. Seule habilitée à couvrir des congrès réduits à la «proclamation» de candidatures présentées comme consensuelles, la presse partisane mettait d’abord en avant le mérite des candidats sortants et la bonne réalisation de leur mandat.¹¹ Leur réélection était en conséquence présentée comme une évidence tout comme une question d’honneur pour le parti, comme dans cette annonce du PAI zurichois dans la *Neue Zürcher Zeitung* en 1947: «Wir brauchen Männer der Verantwortlichkeit und der Tat, die ihre Lebenserfahrung dem Volk zur Verfügung stellen, Männer, deren Leistungen und Werke den Beweis ihrer schöpferischen und organisatorischen Begabung erbracht haben. Sichern wir dem bisherigen Vertreter im Nationalrat mit 2 × Armin Meili / eine ehrenvolle Wiederwahl / Bürger von Stadt und Land.»¹²

Ce lien de confiance sur la base du mérite politique s’étendait à de plus jeunes politiciens prometteurs adoubés par les instances dirigeantes. Sortants ou nou-

veaux, les candidats perçus comme éligibles se qualifiaient en effet prioritairement sur la base de leur capital politique (compétence reconnue à la suite de nombreux mandats politiques, partisans et/ou syndicalistes; réputation auprès de l'électorat). Ce critère justifiait une position en tête de liste, voire l'attribution de deux rangs (pratique dite du pré-cumul ou cumul officiel) – un verrouillage partisan du rang d'élection que les électeurs ne défaisaient que rarement. Postulant une représentation-mandat, le mode de légitimation de ces «hommes de confiance» (*«Männer eures Vertrauens»*)¹³ à l'élection presque assurée reprenait une contradiction centrale de la conception de la représentation dans la démocratie masculine théoriquement égalitaire d'avant 1971. D'un côté, les brochures et les tracts les présentaient comme de simples citoyens: le lien de confiance se basait en partie sur des similarités, des responsabilités partagées entre citoyens-soldats. De l'autre, la légitimité représentative des supercandidats se fondait sur leurs qualités exceptionnelles: capital politique, mais également capital culturel et/ou économique, les distinguant du «peuple». Malgré la mise en avant du système de milice, on retrouvait fréquemment parmi ces supercandidats et les futurs élus des professionnels de la politique cumulant des mandats électifs peu indemnités avec une charge de secrétaire de parti ou d'association économique.¹⁴

Face à ce profil élitiste des promis à l'élection, c'est surtout sur le reste de la liste, et donc sur les candidats sans grandes chances de succès, que portaient les critères de représentation-figuration important dans les années 1940–1950 – principalement l'origine géographique et la profession. Les acteurs partisans étaient en effet à la fois attentifs à assurer un équilibre intra-partisan, par exemple en attribuant des quotas de candidatures aux sections, mais aussi à composer une «carte de visite»¹⁵ ramenant le plus de voix possible de la part des catégories électorales visées, y compris au-delà des frontières partisanes (grâce au panachage). Aux yeux des acteurs partisans, le critère de la profession était ainsi d'autant plus important qu'il pouvait entraîner le soutien d'associations professionnelles. Celles-ci intervenaient souvent directement dans le processus de nomination. Dans le cas des partis cantonaux socialistes et chrétiens-sociaux, des accords âprement négociés avec les cartels syndicaux idoines fixaient même des quotas de candidats par organisation. Si la représentativité géographique et professionnelle des listes répondait donc à des calculs électoraux et à des négociations précises avec les partenaires non partisans, cette représentation-figuration revêtait également une importance toute symbolique. En mettant en avant des groupes professionnels spécifiques sur leurs listes, les partis manifestaient leur prétention à représenter soit des groupes socioéconomiques bien définis (ouvriers et employés pour le PS; paysans pour le PAI), soit le plus large éventail possible de catégories professionnelles pour les partis se présentant comme «Volkspartei» (PDC et PRD). Ainsi le parti radical vaudois, voyant son hégémonie historique de plus en plus contestée,

soulignait-il en 1959 son osmose avec le canton pris dans sa diversité: «Pour un canton *fort* / [...] 16 candidats *bien de chez nous* / évoquant le canton de Vaud *dans toute la diversité de ses régions et de ses activités sociales, économiques et intellectuelles* / [...] Votez la liste radicale.»¹⁶

Contestations du processus de sélection

Derrière ce «travail de façade» (Erving Goffman), les pratiques partisanes de «bricolage» des listes dans les années 1940–1950 et les critères de représentation mobilisés pour en légitimer le résultat faisaient l'objet de nombreuses contestations.¹⁷ Les outsiders du champ politique, et en particulier l'Alliance des Indépendants (ADI) et le Parti du travail (PdT), ne se privaient pas de brocarder le manque de démocratie des congrès électoraux et le peu de renouvellement des élites au sein des grands partis, afin de se présenter comme «vrais» représentants du peuple.¹⁸ Même si l'antiparlementarisme trouvait moins de résonance dans le débat public que dans les années 1930,¹⁹ la critique du manque de renouvellement du Parlement faisait mouche. En 1959, un comité d'action zurichois anonyme se présentant sous le titre *Vereinigung junger Staatsbürger* s'en prenait ainsi directement à l'âge des élites politiques de tous les partis dans une campagne d'annonces: «Platz für *unverbrauchte Kräfte* / *für neue Ideen*/ *für die junge Generation* / [...] Das geschieht dadurch, dass wir alle Bisherigen, welche schon vier Amtsdauer – 16 Jahre – Nationalrat hinter sich haben, auf jeder Parteiliste *streichen!*»²⁰ Sans surprise, les acteurs établis du champ politique montèrent au créneau contre ces appels à biffer les parlementaires les plus «méritants», comme la *Neue Zürcher Zeitung* à propos de Hermann Häberlin, au Conseil national depuis seize ans: «Dr. Hermann Häberlin befand sich auf der Liste der anonymen ‹Vereinigung junger Staatsbürger›, die eine Anzahl von Nationalräten *ohne Rücksicht auf ihre individuellen Verdienste, ihre hervorragende parlamentarische Aktivität und unbeeinträchtigte Leistungsfähigkeit* unter die Guillotine einer schematischen ‹Verjüngung› legen wollte...»²¹

Malgré ces réaffirmations du mérite et de la légitimité des sortants, certains acteurs des grands partis eux-mêmes remettaient en cause les processus de sélection des candidats, et en particulier la pratique du cumul officiel. Ils faisaient état d'un mécontentement croissant des citoyens à cet égard, prenant pour preuve statistique l'augmentation des listes modifiées et libres (sans dénomination partisane) parmi toutes les listes valides (34,7% en 1947, 41,2% en 1959).²² Selon eux, le cumul officiel limiterait en outre le nombre de places «décoratives»²³ et empêcherait donc de rendre la «carte de visite» partisane encore plus attractive. Les cadres des partis craignaient cependant encore de mettre en danger leurs

sortants en ne les cumulant pas d'office, voire de mécontenter leurs clientèles électorales, sensibles à l'honneur du pré-cumul pour leur région ou leur profession. Pour autant, le cumul officiel diminua sensiblement dès les premières décennies d'après-guerre, par un effet d'entraînement amenant parti après parti à y renoncer. Alors qu'en 1943, toutes les listes des partis étudiés comptaient des candidats cumulés d'office, ce n'était plus le cas en 1959 qu'une partie des partis vaudois et tessinois.²⁴

Les appétits n'en restaient pas moins aiguisés: derrière les discours consensuels des partis sur la constitution des listes, les élections des années 1950 révèlent un certain emballement de la concurrence entre candidats. La compétition s'intensifiait dans la campagne elle-même: les organisations économiques en particulier, une fois leurs poulains placés en bonne position sur la liste, redoublaient d'efforts pour les promouvoir auprès de leurs membres et des électeurs, n'hésitant pas à dénigrer des candidats d'une même liste.

Tolérées dans une certaine mesure à droite tant qu'elles ne nuisaient pas à l'image du parti, ces campagnes personnelles étaient en général prohibées au PS dans les accords électoraux écrits passés avec les cartels syndicaux – une règle qui fut particulièrement bafouée en 1959. Les divergences politiques entre aile gauche et aile droite du PS, avec en toile de fond la réforme historique du programme entérinée par le Congrès de Winterthour en août 1959, se mêlaient aux ambitions personnelles, particulièrement aiguises chez les syndicalistes pour qui la perspective d'une carrière politique était aussi une possibilité d'ascension sociale. A Zurich, une campagne violente d'appels réciproques au biffage à coup d'annonces dans la presse et de mots d'ordre dans les syndicats opposa ainsi Max Arnold, secrétaire du Syndicat des services publics, figure de la gauche du parti et récemment débarqué du Comité central de l'Union suisse des syndicats (USS), et son adversaire Hermann Leuenberger, président de l'USS. La grande nouveauté de cette campagne fut de plus l'entrée en campagne du comité zurichois du Mouvement contre l'armement atomique, qui usa pour ce faire d'un mode d'action inédit: il demanda à tous les candidats de prendre position sur ce sujet. Après que le PS zurichois eut interdit à ses candidats de répondre à ce questionnaire, le comité zurichois diffusa dans la presse une liste socialiste modifiée en y biffant les socialistes de droite et y cumulant les opposants à l'atome, dont de nouveau Max Arnold. Ces modes d'action firent l'objet de sanctions et de fortes critiques de la part du PS.²⁵ Le monopole revendiqué des partis sur la désignation des candidats n'en sortit pas moins fragilisé, d'autant que l'ampleur des campagnes personnelles ne cessait d'augmenter.²⁶

Une représentation-figuration de plus en plus centrale à partir des années 1960

Déjà objets de conflits dans les années 1940–1950, les critères de la représentation furent âprement débattus dans les années 1960, une évolution rendue possible par l'ouverture relative des processus de sélection: en réaction aux demandes croissantes de leur base de démocratiser les processus de sélection, les partis délaissèrent définitivement la pratique du pré-cumul et soumirent plus souvent les candidatures au vote des congrès, voire des membres. Le regain d'attention partisane, mais aussi médiatique pour les processus de sélection donna une nouvelle importance à toute la liste, y compris aux places «décoratives», qui furent davantage convoitées par les militants, sections ou divers groupes prétendant à représenter. Au même moment, les acteurs partisans eux-mêmes prenaient conscience des évolutions majeures de la société depuis le début de l'après-guerre, face auxquelles les identités partisanes paraissaient figées dans le temps. Ainsi les partis agrariens se rendaient-ils compte que la sociologie de leurs électeurs, leurs candidats, et a fortiori leurs élus, s'éloignait de plus en plus du monde agricole.²⁷ Surtout, même si l'appartenance à une organisation professionnelle resta un critère important, la montée en puissance de nouveaux acteurs non partisans et, avec eux, de nouveaux critères représentatifs, remit en cause l'exclusivité du partenariat historique des partis avec les organisations économiques ou socioculturelles dans le processus de sélection. En 1971, le PS zurichois ne se préoccupa ainsi plus seulement de son accord électoral avec les syndicats, mais chercha également à inclure des activistes des mouvements de 1968 sur sa liste. La presse vit dans le positionnement, sur la liste socialiste pour l'arrière-pays zurichois, du syndicaliste étudiant Peter Wettler avant le journaliste de l'*Arbeiterzeitung* Hans Hilty, un signe des changements politiques en cours.²⁸ Au-delà du PS, de jeunes activistes donnaient maintenant de la voix dans tous les partis et réclamaient une meilleure représentation sur les listes, alors que les jeunesse partisanes avaient été quasi-maintenant inaudibles dans les décennies précédentes, ne servant que d'«alibi» sur les listes. Avec son jugement lapidaire cité en exergue, Gilbert Baechtold soutenait justement une motion de la Jeunesse socialiste vaudoise visant à limiter l'âge des candidats au Conseil national à 56 ans. La grande majorité des partis n'adopta pas de telles règles contraignantes, de peur de mettre un terme brutal aux carrières de leurs politiciens les plus connus.²⁹ Ils intégrèrent cependant plus de vingtenaires à leurs listes que dans les décennies précédentes, particulièrement à Zurich.³⁰

Candidatures féminines «alibi» ou «kamikazes» (1971)?

Face à ces évolutions sensibles, quoiqu'en demi-teinte, des critères traditionnels de la représentation masculine, la question des candidatures féminines a pu être perçue en 1971 dans certains partis comme la cerise sur un gâteau déjà bien chargé. De droite à gauche, les acteurs partisans s'entendaient certes sur la nécessité d'intégrer «quelques dames»,³¹ en premier lieu pour attirer les voix... des nouvelles électrices.³² Les partis envisageaient également les candidatures féminines comme moyen de travailler leur image dans le contexte post-suffrage: il s'agissait, pour le PDC et PAI/UDC, de faire oublier leur longue opposition au suffrage universel; pour le PS et le PRD, de rappeler leur avance historique sur cette question. La proportion de candidates se révéla en définitive très variable selon les partis. Malgré les ambitions affichées, peu de partis cantonaux posèrent des quotas de candidates. Surtout, de nombreux partis firent état de difficultés de recrutement, en particulier chez les agrariens et les chrétiens-démocrates. Leurs sections féminines venaient souvent d'être constituées, tandis que les organisations de femmes de leurs milieux partisans respectifs, par exemple les associations de femmes paysannes, faute de liens forts et d'une politique établie de promotion des politiciennes, ne constituaient pas encore de réservoirs à candidates.³³ Face à la notoriété des candidats sortants et de leur relève déjà adoublée (souvent masculine), la perspective de servir d'«alibi», voire de «kamikaze», n'était sans doute pas très attractive – mais cette difficulté concernait également les candidatures «décoratives» masculines.³⁴ Le seuil mental d'une candidature pour des femmes socialisées sans droits civiques dans des milieux conservateurs peut avoir bien joué un rôle autrement plus central dans ces problèmes de recrutement. Il se mesure à l'aune de la réaction de Marie-Madeleine Romang, présidente de l'Association romande des paysannes diplômées face à la possibilité de sa candidature sur la liste agraire vaudoise: elle expliqua au comité exécutif s'engager «à bien réfléchir avant d'accepter une tâche qu'elle se sent pourtant moralement obligée d'assumer, mais [refuser] de le faire à la légère».³⁵

A côté de ces réelles difficultés de recrutement, le manque de candidatures féminines en 1971 s'explique aussi par les résistances qu'elles suscitaient chez les cadres ou les membres des partis. Ce phénomène de «backlash» six mois seulement après l'introduction du suffrage est particulièrement visible à gauche, précisément là où les femmes, bien organisées au sein des sections féminines, représentaient une nouvelle force intrapartisane dans le processus électoral. Les femmes socialistes s'inquiétaient ainsi de la propension des électeurs à biffer les femmes sur les listes socialistes. A Zurich, elles demandèrent même à se contenter de sélectionner un petit nombre de politiciennes à la réputation bien établie, pour éviter le résultat honteux des élections cantonales précédentes, qui avait vu

une partie des candidates socialistes arriver tout en bas de la liste.³⁶ Face à ces difficultés particulières des candidates, les cadres socialistes firent preuve d'une grande passivité – y compris dans les cantons pionniers du suffrage féminin, dont Vaud ou Bâle-Ville. Comprenant que les candidates ne seraient que peu soutenues par leurs partis et ne bénéficieraient pas des traditionnels réseaux masculins, les sections féminines et les associations historiques de la lutte pour le suffrage promurent alors elles-mêmes les candidatures féminines, y compris au-delà des frontières partisanes. Cette campagne dans la campagne fit cependant l'objet de vives critiques de la part des cadres partisans tout comme dans la presse. De manière inédite pour les discours sur la représentation en Suisse, on invoqua à cette occasion des arguments de type universaliste, aussi bien pour dénier tout traitement de faveur aux femmes que pour dénoncer leur «lobbyisme».³⁷ L'arrivée des femmes en politique allait pourtant irrémédiablement bouleverser aussi bien les critères de sélection que la manière de promouvoir les candidat·e·s.

Un impératif représentatif en kaléidoscope (1983)?

La campagne de 1983 révèle ainsi l'importance acquise par la représentation-figuration depuis 1971. Les critères de représentation mis en avant lors de la sélection des candidats montrent l'éclosion d'un «impératif représentatif» (Laurent Godmer) visant à une représentation kaléidoscopique de la société, loin des critères corporatistes des décennies antérieures.³⁸ Le PS de la ville de Zurich mit au point un inventaire particulièrement emblématique de cette évolution: «Die Verankerung und das politische Engagement während der vergangenen Jahre in der Stadtpartei und der städtischen Politik; die personellen Vorschläge der Sektionen; Kenntnis, Vertrautheit, Profil und Erfahrung in nationalen Fragen und nationalen SPS-Gremien, das Mobilisierungspotential in den verschiedenen Teilen des sympathisierenden Umfeldes der SP; soziale, geschlechtliche und sektionale Ausgeglichenheit».³⁹

Les candidat·e·s devaient donc faire preuve d'un capital politique et plus précisément militant, mais aussi de critères de représentativité-figuration les plus divers possibles. Constatant la volatilité croissante de l'électorat, tous les partis cherchaient en effet à adapter le plus finement possible leurs listes aux souhaits supposés de l'électorat. Dans le même temps, la polarisation croissante du champ politique depuis les années 1970 renforçait l'importance de critères de représentation plus directement politiques, et ce particulièrement chez les Radicaux lancés depuis 1979 dans une offensive néo-libérale. Au Tessin, la montée en puissance de la section très droitière de Lugano amena au retrait plus au moins forcé du conseiller aux Etats Luigi Generali et des conseillers nationaux Pier-Felice Barchi

et Alma Bacchiarini – à la suite de quoi le parti présenta une liste entièrement masculine au Conseil national.⁴⁰ Les conflits sur les candidatures devenaient en effet particulièrement sensibles lorsqu'ils survenaient à la conjonction de différents critères comme la sensibilité politique et le genre. Le rejet des candidatures des politiciennes Leni Robert (Berne) et Ursula Brunner (Thurgovie) sur la base de leur trop grande proximité avec les nouveaux mouvements sociaux lança un débat national sur l'ouverture politique et l'engagement du Parti radical pour la représentation des femmes.⁴¹ Révélant de profondes évolutions du champ politique, les élections de 1983 furent enfin marquées par l'importance de candidatures «vertes», depuis les nouveaux partis écologistes jusqu'aux partis traditionnels. À Zurich, huit associations écologistes lancèrent une «liste environnement» auprès de leurs 10 000 adhérent·e·s pour promouvoir des candidat·e·s sensibles à l'écologie de toutes couleurs politiques – jusqu'à l'Action nationale. Son effet certain sur le résultat de l'élection surprit les acteurs partisans.⁴² La définition de critères de représentation avait ainsi été encore une fois récupérée par des acteurs non partisans – cette fois non plus par les associations économiques, mais par des organisations issues des nouveaux mouvements sociaux.

Conclusion: Une démocratisation des candidatures en demi-teinte?

L'analyse de la sélection et de la promotion des candidat·e·s révèle la complexité du processus représentatif à l'œuvre dans les campagnes, au-delà du résultat de l'élection. Partis, candidat·e·s et acteurs non partisans y négocient places sur les listes, chances réelles d'élection, visibilité médiatique, mais aussi critères de représentation. Dans les années 1940–1950, la mise en avant d'une *représentation-mandat* comme lien de confiance évident entre candidat et électeurs correspond à un mode de légitimation typique de la démocratie masculine d'avant 1971; elle cachait en même temps de nombreux conflits autour de la mainmise des partis et de certaines organisations économiques sur le résultat de l'élection. L'ouverture des processus de sélection dès les années 1960 ne permit plus aux partis de simplement «proclamer» leurs candidats à l'élection. Surtout, cette évolution rendit possible l'émergence d'un nouvel impératif de *représentation-figuration*, porté en particulier par les revendications des femmes et des jeunes. Si on peut constater une diversification des profils des candidat·e·s, l'attention portée au genre et à l'âge a pu laisser de côté d'autres critères de représentativité.⁴³ Ainsi les listes de 1983 révèlent-elles une homogénéisation des catégories sociales et une élévation générale du niveau d'éducation des candidat·e·s. Par exemple, même si le PS vaudois présentait déjà en 1947 une forte proportion de professionnels de la politique (deux élus d'exécutifs, six secrétaires de syndicats) à l'élection,

sa liste comptait également des profils d'ouvriers qualifiés (mécaniciens p. ex.), complètement disparus en 1983, au profit d'une majorité écrasante de spécialistes socioculturels diplômés (enseignant·e·s, travailleur·se·s sociaux).⁴⁴ En outre, tout comme l'attention portée à la représentation territoriale et professionnelle dans les années 1940–1950, l'«impératif représentatif» en faveur des femmes et des jeunes s'est majoritairement porté sur les candidatures «décoratives»: la proportion de femmes parmi les élue·e·s resta ainsi longtemps bien inférieure à celle parmi les candidat·e·s.⁴⁵ Pour les positions en tête de liste, le capital politique, voire culturel et économique, est resté prédominant, pour les femmes souvent encore davantage que pour les hommes: dans les années 1970–1980, seules des candidates au profil particulièrement brillant (expérience politique et professionnelle, niveau d'études) y eurent accès. Cette dichotomie entre politiciennes perçues éligibles et femmes «alibi» sur les listes se mesure dans le rang d'élection que les élues ont gagné entre 1971 et 1991, alors que les chances d'élection pour toutes les candidates avaient dans le même temps reculé.⁴⁶ La mise en scène d'une représentation-figuration dans les campagnes n'empêcha ainsi pas d'importantes distorsions de la représentation entre société, candidat·e·s puis élue·e·s de persister.

Notes

- 1 Archives cantonales vaudoises (ACV) PP 225_38, Comité directeur du Parti socialiste vaudois, 5. 4. 1971.
- 2 Andrea Pilotti, *Entre démocratisation et professionnalisation. Le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*, Zurich 2016.
- 3 Heidi Z'Graggen, *Die Professionalisierung von Parlamenten im historischen und internationalen Vergleich*, Berne 2009, 89. Les candidat·e·s sortant·e·s bénéficient en effet d'un «bonus» particulièrement fort en Suisse, résultant tant de la relative stabilité partisane, de la place privilégiée que leur accordent les partis dans les campagnes, que des préférences de l'électorat.
- 4 On trouve sur cette question une étude pionnière d'Erich Gruner ainsi qu'une série d'études concernant la sous-représentation des femmes, voir: Erich Gruner, Martin Daetwyler, Oscar Zosso, *Aufstellung und Auswahl der Kandidaten bei den Nationalratswahlen in der Schweiz am Beispiel der Wahlen von 1971*, Berne 1975; Bundesamt für Statistik, Werner Seitz (éd.), *Der lange Weg ins Parlament. Die Frauen bei den Nationalratswahlen von 1971 bis 1991*, Berne 1994; Regula Stämpfli, *Schweizer Politik, weiss auf schwarz. Frauen in der Politik*, epubli, 2011.
- 5 Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un projet de recherche FNS sur les campagnes électorales: Political Parties and Election Campaigns in Post-War Switzerland, sous la direction de Damir Skenderovic (Fribourg) et Oscar Mazzoleni (Lausanne), <http://p3.snf.ch/Project-137811> (7. 7. 2018).
- 6 Mariette Sineau, Vincent Tiberj, «Candidats et députés français en 2002», *Revue française de science politique* 57 (2007), 163.
- 7 Catherine Achin, Sandrine Lévêque, «Le genre c'est la classe? Capitaux corporels identitaires, compétition politique et contextes sociaux», in Eric Agrikoliansky, Jérôme Heurtaux, Brigitte Le Grignou (éd.), *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Paris 2011, 264.

- 8 Cf. Agrikoliansky et al. (voir note 7); Pippa Norris, «Introduction. Theories of Recruitment», in Pippa Norris (éd.), *Passages to Power. Legislative Recruitment in Advanced Democracies*, Cambridge 1997, 1–14; Olivier Nay, «Les règles du recrutement politique. Pour une approche institutionnaliste de la sélection politique», *Politix* 11 (1998), 161–190.
- 9 Cf. Michael Saward, *The Representative Claim*, Oxford 2010.
- 10 Cf. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris 1998.
- 11 Par exemple dans le journal du Parti conservateur tessinois *Popolo e Libertá*, 22. 9. 1947.
- 12 Annonce «Wir brauchen Männer der Verantwortlichkeit und der Tat», *Neue Zürcher Zeitung*, 25. 10. 1947. Dans ce qui suit, les italiques sont de l'auteure.
- 13 Archives suisses sociales (SSA) Ar 27.60.33, Journal électoral du PS zurichois *Unser Weg*, 1947.
- 14 Cf. Pilotti, *Entre démocratisation et professionnalisation* (voir note 2), 235–281.
- 15 Selon l'expression du président du PAI zurichois Ernst Baur, *Archives de l'UDC zurichoise, Assemblée des délégués*, 17. 9. 1959.
- 16 Annonce «Pour un canton fort Votez la liste radicale», *Feuille d'Avis de Lausanne*, 23. 10. 1959.
- 17 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris 1973, 29, cité par Eric Agrikoliansky, Jérôme Hertaux, Brigitte Le Grignou, «Identités en campagne: parité et ressources individuelles dans les municipales de 2008», in Agrikoliansky et al. (voir note 7), 237.
- 18 «Den Nationalrat mal anders gesehen», *Die Tat*, 24. 9. 1947; Staatsarchiv Zürich (StAZH) III Ao 2b, Tract *Frische Luft ins Bundeshaus – PdA Liste 7*, [1959].
- 19 Cf. Georg Kreis, «Parlamentarismus und Antiparlamentarismus in den Jahren 1933–1945», in Madeleine Bovey Lechner, Martin Graf, Annemarie Huber-Hotz (éd.), *Das Parlament, «Oberste Gewalt des Bundes»? Festschrift der Bundesversammlung zur 700-Jahr-Feier der Eidgenossenschaft*, Berne 1991, 301–320.
- 20 StAZH III Ao 2b, Tract *Platz für neue Ideen*, [1959].
- 21 Die neue Zürcher Deputation, *Neue Zürcher Zeitung*, 27. 10. 1959.
- 22 Zoé Kergomard, «Es ist nicht selbstverständlich, dass man uns wählt». Schweizer Parteien im Wahlkampf (1947–1983), thèse non publiée, Fribourg (Suisse) 2018, 484.
- 23 Selon l'expression de l'étude d'Erich Gruner: «dekorative Schaufensterplätze», Gruner (voir note 4), 138.
- 24 Kergomard (voir note 22), 485.
- 25 Fritz Escher, «Rückblick auf die Nationalratswahlen 1959», *Rote Revue. Sozialistische Monatsschrift* 9–10 (1959), 309–321.
- 26 Cf. Erich Gruner, Jürg Siegenthaler, «Die Wahlen in die eidgenössischen Räte im Oktober 1963», *Jahrbuch der Schweizerischen Vereinigung für politische Wissenschaft* 4 (1964), 113–153.
- 27 Archives privées de l'UDC Vaud (UDC VD), 4.1. Conseil exécutif, 21. 12. 1971.
- 28 Wenig Chancen für Zürcher Nationalratskandidatinnen, *Nationalzeitung*, 13. 10. 1971.
- 29 Nationalratswahlen, Ämterkumulation und Amtszeitbeschränkung, *Volksrecht*, 10. 8. 1971.
- 30 Gruner et al. (voir note 4), 162–164; Kergomard (voir note 22), 484 s.
- 31 UDC VD, Conseil exécutif, 29. 5. 1971.
- 32 Geben die Frauen den Frauen die Stimme?, *Sonntag*, 27. 10. 1971.
- 33 Cf. Gruner et al. (voir note 4), 159–162; Fabienne Amlinger, *Im Vorzimmer der Macht? Die Frauenorganisationen der SPS, FDP und CVP, 1971–1995*, Zurich 2017.
- 34 Les femmes à Berne, *Feuille d'Avis de Lausanne*, 2. 10. 1971.
- 35 UDC VD, 4.1. Conseil exécutif, 6. 9. 1971.
- 36 SSA Ar 27.60.37, Lettre des femmes socialistes zurichoises au comité directeur, 23. 6. 1971.
- 37 Zoé Kergomard, «An die Urnen, Schweizerinnen! Die Erfindung der Wählerin im eidgenössischen Wahlkampf von 1971», in: Hedwig Richter, Hubertus Buchstein (éd.): *Kultur und Praxis der Wahlen. Eine Geschichte der modernen Demokratie*, Wiesbaden 2017, 237–265.

- 38 Laurent Godmer, *Des élus régionaux à l'image des électeurs. L'impératif représentatif en Allemagne, en Espagne et en France*, Paris 2009.
- 39 SP-Leute von heute und morgen, *Volksrecht*, 24. 3. 1983.
- 40 Gabriella Argioni, Paolo Urio, Gianreto Ceschi, «Aspects de la régionalisation du Parti libéral-radical du Tessin», *SVPW Jahrbuch / Annuaire ASSP* 26 (1986), 107–118.
- 41 Cf. Amlinger (voir note 33), 200–202.
- 42 Die «Umweltliste» schlug ein, *Volksrecht*, 26. 10. 1983.
- 43 En ce sens, concernant les Parlements régionaux français, allemands et espagnols depuis les années 1980, Godmer (voir note 38).
- 44 Kergomard (voir note 22), 491.
- 45 Bundesamt für Statistik, Werner Seitz (voir note 4).
- 46 Thanh-Huyen Ballmer-Cao, John Bendix, «Die Frauenvertretung im Nationalrat. Analyse einiger Determinanten und Fördermassnahmen», in Bundesamt für Statistik, Werner Seitz (voir note 4), 133.

Zusammenfassung

Die Auswahl und Förderung der Kandidaturen für den Nationalrat zwischen 1940 und 1989

Die Prozesse der Auswahl und Förderung der Kandidatinnen und Kandidaten für die Nationalratswahlen sind noch wenig bekannt. Ihre Analyse kann jedoch aufzeigen, wie sich die Legitimationsweisen der parlamentarischen Vertretung über die Jahrzehnte entwickelt haben. Der Artikel setzt am Beispiel der Kandidatenlisten für die Nationalratswahlen von den Vierziger- bis Achtzigerjahren an. Die stabilen Wahlergebnisse in diesem Zeitraum kaschieren die Tatsache, dass sich der Fokus der Repräsentation von einem Vertrauensverhältnis zwischen der Wählerschaft und verdienstvollen Mandatsträgern («représentation-mandat») hin zu Kriterien wie Geschlecht, Alter oder Beruf («représentation-figuration») verschob. Das verstärkte Streben der Parteien nach gesellschaftlicher Repräsentativität ab den 1960er-Jahren kollidierte allerdings mit weiterbestehenden Reproduktionsmechanismen des politischen Kapitals. Oft fand das neue «imperative Gebot» nur bei den hinteren Listenplätzen Anwendung, was eine Verzerrung zwischen den Profilen der Kandidatinnen und Kandidaten einerseits und denjenigen der gewählten andererseits bewirkte.

(Übersetzung: Christian Pöppler)